



## CORONAVIRUS, ADOPTER LES RÉFLEXES POUR SE PROTÉGER DANS LES LOCAUX DU CEFTIC

### DISTANCIATION SOCIALE :

- Le nombre de stagiaire est réduit dans les salles.
- Les salles sont réorganisées.
- Les stagiaires sont directement accueillis en salle pour éviter les attroupements dans le hall.
- Les horaires des formations sont aménagés et décalés.
- Les entrées et les sorties de salle sont aménagées et décalées.
- Les stagiaires gardent leur place en salle tout le long de leur formation.
- Les pauses sont à horaires décalés et sont réalisées à l'extérieur si possible.

### REGLES D'HYGIENE :

- Tous les stagiaires doivent être munis de masque ainsi que de leurs propre EPI et d'un stylo .
- Nos formateurs sont équipés de masques et/ou de visières.
- Les feuilles de présences sont mises sur une table et les stagiaires doivent la signer à tour de rôle avec leur propre stylo.
- Des produits désinfectants et gels hydro alcooliques sont à disposition dans les lieux fréquentés.
- Les distributeurs de savon, d'essuie-mains, de lingettes jetables et de gel hydro alcoolique sont vérifiés et approvisionnés.
- Les salles de cours et les installations communes sont aérées et nettoyées, au moyen de désinfectant, par du personnel informé des consignes et équipé de gants.
- Tout le matériel (commandes d'engins ...) est désinfecté entre chaque passage de stagiaire par nos formateurs avec des lingettes désinfectantes.
- Les locaux sont nettoyés tous les soirs par notre société de nettoyage.
- Les consignes sanitaires sont affichées et visibles.



Pierrelatte : Z.I. Les Malalannes – 41 Rue Paul Sabatier – 26700 PIERRELATTE

Tél : 04.75.96.48.60 – Fax : 04.75.96.48.00 - Email : [ceftic@ceftic.fr](mailto:ceftic@ceftic.fr)

Centre de Reventin : Route du Barrage - 38121 REVENTIN-VAUGRIS

Siret : 307 221 507 00055 – APE 8559 A - N°TVA intracommunautaire : FR 21307221507